

commune de collombey-muraz 09

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Modifications partielles du PAZ

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 24 NOV. 2010
Droit de sceau: Fr. 20.-

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

- Légende**
- Limite de Commune
 - Zone habitation faible densité A
 - Agricole
 - Périmètre modifié
 - batiments
 - Parcelles
 - Zone protection nature d'importance locale

Juin 2010
échelle 1/2'000

Approuvé par l'Assemblée primaire en date du : 17 décembre 2007

La présidente :
Josiane Granger

Le secrétaire :
Gérard Parvex

Homologué par le Conseil d'Etat le :

Aménagement du territoire :
priod dayer
rte de lentine 30, 1950 sion
t. 027 395 10 42 f. 027 395 10 56 n. 079 388 85 70
e. prioddayer@netplus.ch

Cartographie :
TechnoSite Sàrl
Chemin de l'Institut 2B
1967 Bramois
Tel. 027/323.18.39
E-Mail: info@technosite.ch

Modification partielle du PAZ et RCCZ
Modifications 8
ECHELLE : 1:2'000

Plan N° 09

